

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage

Rapporteur : Fabrice TAILLARD, Conseiller communautaire délégué

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023	Montant du budget 2019 : 8 000€
« Subventions aux associations-Gens du voyage »	Montant de l'opération : 4 000€

Résumé :

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement et gestion des équipements destinés à l'accueil et au stationnement des gens du voyage », le Grand Besançon a décidé, dès 2009, de soutenir les associations intervenant auprès des gens du voyage en vue d'une gestion apaisée des équipements et d'une intégration réussie des usagers. Le schéma départemental 2013-2018 pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du Doubs, en cours de révision, invite les partenaires à développer ou favoriser les actions sociales sur le territoire, qui permettent d'accompagner les familles des gens du voyage, tant sur une dimension sociale globale que sur la question plus précise de la scolarisation. Dans cette perspective, le Grand Besançon intervient en tant que financeur de l'association Gadjé.

Depuis 2009, le Grand Besançon travaille de manière régulière avec l'association Gadjé qui est chargée d'assurer la domiciliation des gens du voyage (489 domiciliées sur le Doubs), leur représentation, la défense de leurs droits, et leur accompagnement social, notamment dans les démarches administratives liées à leurs activités professionnelles. A ce titre, Gadjé organise et veille au suivi RSA (revenu de solidarité active) des familles qui en sont bénéficiaires. En 2018, l'association a accompagné 768 personnes sur le Département du Doubs et 320 familles bénéficient d'un suivi régulier sur ce secteur, dont 62 sur le territoire du Grand Besançon.

Du fait de la sédentarisation progressive de cette population, l'association a fait évoluer son action pour une insertion globale des familles, et participe à la mise en œuvre de mesures favorisant notamment la socialisation, l'habitat, la professionnalisation, la santé.

Toutefois, certains accompagnements spécifiques nécessaires à une grande partie des familles présentes sur le territoire ne peuvent être actuellement aménagés du fait du manque de moyens humains et financiers de l'association.

Des rencontres régulières entre le Grand Besançon et Gadjé ont lieu pour permettre d'aborder les difficultés rencontrées et de trouver ensemble les meilleures réponses à apporter à ces problématiques.

En 2018, pour le département du Doubs, les salariés de l'antenne de Beure de Gadjé ont accueilli et accompagné 320 familles. Parmi celles-ci, 288 personnes ont été suivies au titre du RSA et ont bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle. 75 % des allocataires RSA sont des femmes. 50 allocataires ont moins de 25 ans.

L'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA demeure complexe puisque la majorité du public suivi rencontre des problèmes d'illettrisme et maîtrise peu voire n'a pas accès à l'outil informatique. Dans le cadre de cette action spécifique, l'association accompagne les gens du voyage afin de prévenir la fracture numérique (aide à la création d'une adresse mail, d'un compte fiscal, d'un compte CAF, Pôle emploi ou ANTS – Agence nationale des titres sécurisés).

Par ailleurs, l'accompagnement des travailleurs indépendants reste une part très importante de l'activité de l'association car travailler de manière indépendante est très largement privilégié par les voyageurs (liberté de déplacement, indépendance, pratiques d'activités transmises de générations en générations).

Enfin, en matière d'accueil et d'habitat, l'association est très sollicitée autant par les gens du voyage que par les partenaires (collectivités territoriales notamment) pour intervenir dans l'étude des problématiques rencontrées, et l'accompagnement des familles sédentarisées. Une commission dédiée à ces problématiques a été créée par l'association afin de coordonner les différentes actions sur les départements.

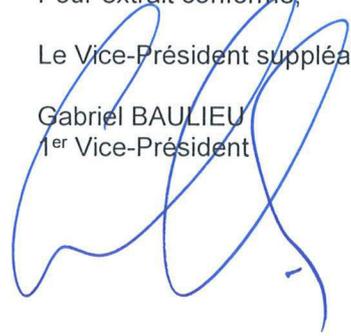
Au titre de l'année 2019, l'association Gadjé sollicite auprès du Grand Besançon une subvention de fonctionnement à hauteur de 4 000€ afin de poursuivre et de renforcer les actions menées en faveur des usagers des aires d'accueil du Grand Besançon.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2019, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0